DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Arrondissement de Grasse

MAIRIE DE PEGOMAS

06580

Téléphone : 04 93 42 22 22
Télécopie : 04 97 05 25 50

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Pégomas, le 04 novembre 2026

Madame le Maire de PEGOMAS
A
Mesdames et Messieurs les membres
du conseil municipal de PEGOMAS

Objet : Convocation au conseil municipal du Mardi 10 novembre 2026
Affaire suivie par : Julia GALINDO (DGS), Marie-Hélène DEROUDILHE, affaires générales : 04.97.05.25.37

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Conformément aux dispositions des articles L2121-7 et suivants et L2121-10 à L2121-12 du CGCT, je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil municipal de PEGOMAS qui se tiendra le :

MARDI 10 NOVEMBRE 2026 à 18H00
dans la salle du conseil – Hôtel de Ville
169, avenue de Grasse 06580 PEGOMAS
Les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique.

Vous trouverez en pièces jointes tous les documents afférents à ce conseil municipal, à savoir : l'ordre du jour, les projets de délibérations comprenant une note de synthèse et les documents annexes, le tableau des décisions, le procès-verbal du conseil municipal du mardi 29 septembre 2026 ainsi qu'un pouvoir.

Ces documents sont téléchargeables sur la plate-forme :
https://customer.mycompanyfiles.fr/.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de ma sincère considération.

Florence SIMON

MAIRIE DE PEGOMAS ★ ALPES-MARITIMES ★

Maire de PEGOMAS

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 10 NOVEMBRE 2026 A 18 H 00

- Approbation du procès-verbal de la séance du Mardi 29 septembre 2026
- Désignation du secrétaire de séance.
- Tableau des décisions

DELIBERATIONS

FINANCES

1. MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES MIMOSAS ET DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL (DL2026_73)

2. VOTE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE (DL2026_74)

3. PARTICIPATION AUX FRAIS DE RESTAURATION DES ECOLES PUBLIQUES-APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE MANDELIEU (DL2026_75)

FONCIER

4. ACQUISITION AMIABLE POUR UN EURO (1€) D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A USAGE AGRICOLE CADASTREE SECTION BA N°4 SITUE AU LIEU-DIT « CHEZ ISNARDS » (DL2026_76)

5. AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE PEGOMAS ET LA SOCIETE LES JARDINS DE LIMA POUR LE MAINTIEN DE L'OUVERTURE D'ESPACES AU PUBLIC (DL2026_77)

6. AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE PEGOMAS ET LA SOCIETE BOCCOLACCI PROMOTIONS POUR LA REALISATION D'UN LOCAL ORDURES MENAGERES (DL2026_78)

7. AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION, AU FINANCEMENT ET AU TRANSFERT DE GESTION D'AMENAGEMENTS DE SECURITE SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE RD9 (CARREFOUR DE DESSERTE DU PROJET SITUE CHEMIN DE L'AVERE) (DL2026_79)

8. AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION D'AUTORISATION D'OCCUPATION DE PROPRIETES PRIVEES EN VUE DE L'IMPLANTATION DE MATERIEL DE VIDEOPROTECTION, AVENUE DE GRASSE (DL2026_80)

FUNERAIRE

9. CIMETIERES SAINT PIERRE ET CLAVARY CREATION ET FIXATION DE NOUVEAUX TARIFS (DL2026_81)

FINANCES

10. ADMISSION EN NON-VALEURS ET CREANCES ETEINTES (DL2026_82)

INFORMATIONS DIVERSES

NB : si un élu est concerné directement ou indirectement par une ou plusieurs délibérations prévue(s) à l'ordre du jour, il lui est demandé de le signaler avant le début de la séance du conseil municipal afin d'éviter tout conflit d'intérêt.